

même reconnaître qu'il existe un certain nombre de liens. A partir de là, il me paraît effectivement approprié de les traiter ensemble. Nous avons vu qu'en commission le résultat du vote n'était pas du tout identique sur ces deux questions, et au Conseil national non plus. Cela dit, on peut considérer qu'il existe un certain lien.

Avec ces considérations, je propose, en espérant que la commission ratifie ce choix a posteriori, de renvoyer également la motion à la commission.

Präsidentin (Forster-Vannini Erika, Präsidentin): Der Kommissionspräsident beantragt, diese Motion ebenfalls noch einmal in die Kommission zurückzunehmen.

*Angenommen gemäss Ordnungsantrag Berset
Adopté selon la motion d'ordre Berset*

08.3499

Motion Schmidt Roberto.
Gute Kenntnisse einer Landessprache und Integration als Voraussetzungen einer Einbürgerung
Motion Schmidt Roberto.
Bonnes connaissances d'une langue nationale et intégration réussie en tant que conditions préalables à la naturalisation

Einreichungsdatum 22.09.08
Date de dépôt 22.09.08

Nationalrat/Conseil national 19.12.08
Nationalrat/Conseil national 03.03.10
Bericht SPK-SR 20.04.10
Rapport CIP-CE 20.04.10

Ständerat/Conseil des Etats 14.06.10

Präsidentin (Forster-Vannini Erika, Präsidentin): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Kommission erhalten. Die Kommission beantragt einstimmig, die Motion anzunehmen. Der Bundesrat beantragt ebenfalls die Annahme der Motion.

Berset Alain (S, FR), pour la commission: Pour faire bonne mesure, je vais être à partir de maintenant beaucoup moins conciliant: la commission vous propose d'adopter la motion. (*Hilarité*)

Angenommen – Adopté

09.3489

Motion Müller Philipp.
Aufenthaltsstatus des Ausländers nach Nichtigerklärung des Bürgerrechts

Motion Müller Philipp.
Statut de séjour d'un étranger après l'annulation de sa naturalisation

Einreichungsdatum 02.06.09
Date de dépôt 02.06.09

Nationalrat/Conseil national 03.03.10
Bericht SPK-SR 20.04.10
Rapport CIP-CE 20.04.10

Ständerat/Conseil des Etats 14.06.10

Antrag der Kommission
Annahme der modifizierten Motion

Proposition de la commission
Adopter la motion modifiée

Präsidentin (Forster-Vannini Erika, Präsidentin): Es liegt ein schriftlicher Bericht der Kommission vor. Die Kommission beantragt die Annahme der Motion gemäss ihrem Änderungsantrag in Ziffer 4 des Berichtes.

Berset Alain (S, FR), pour la commission: La commission vous propose une version modifiée de la motion. Elle reconnaît la nécessité d'agir, mais sans vouloir arrêter le sens de l'action à ce stade. Le Conseil fédéral a décidé également d'agir dans ce domaine. Nous soutenons cette action, mais nous souhaitons à ce stade laisser les possibilités ouvertes, sachant qu'il reviendra naturellement au Parlement in fine de se prononcer également sur les propositions qui émanent du Conseil fédéral.

Angenommen – Adopté

Schluss der Sitzung um 20.00 Uhr
La séance est levée à 20 h 00